

*Le chômage*

teur, le chiffre qu'on m'a donné pour ma circonscription de Welland était de 6.9 p. 100.

● (2040)

Que dois-je en conclure? Que les candidats aux élections dans cette région se sont tout simplement fourvoyés? Qu'ils admettaient par là que l'administration libérale n'avait, en définitive, pas été si néfaste à la péninsule du Niagara? Les chiffres seront suffisamment éloquents.

**M. Fretz:** Ce sont vos chiffres.

**M. Parent:** Nous savons que nous réussissons bien en Ontario, même si le taux de chômage y est élevé en quelques endroits. Je m'adresse en particulier au député d'Érié ici présent. Il me corrigera si je me trompe en disant que le chômage, dans la seule ville de Fort-Érié, a atteint jusqu'à 20 p. 100 au cours des quatre dernières années. Cette région a été négligée par le gouvernement. Il semble que ses habitants n'ont pas droit aux mêmes avantages que les autres Canadiens. On a même été jusqu'à dire que le taux de chômage n'y était pas assez élevé pour qu'on prenne des mesures correctives.

**Une voix:** C'est une honte!

**M. Parent:** Il y avait également le Programme de formation et d'expérience professionnelles. Je félicite le ministre de ce qu'il a dit dans son discours à Toronto. Je ne puis le citer textuellement, mais il disait qu'à son avis, c'est au secteur privé qu'il appartient de créer des emplois permanents. Je pense qu'il a raison.

**M. Atkey:** Vous n'avez rien fait à cet égard.

**M. Parent:** Au contraire, nous avons fait beaucoup. C'est nous qui avons lancé le Programme de formation et d'expérience professionnelles. Les conservateurs vont maintenant profiter de notre succès et dire: «Nous allons donner de l'ampleur à cette initiative». Ils vont maintenant se vanter de créer des emplois pour les jeunes de 15 à 24 ans. Or, en quoi consistait ce programme? Il s'agissait justement d'une collaboration entre le gouvernement et le secteur privé. Le programme visait à assurer la formation de jeunes pour leur permettre d'entrer sur le marché du travail, d'acquérir de l'expérience et de devenir des membres actifs de notre société. Nous avons un programme de formation et d'expérience professionnelles. Nous subventionnions jusqu'à concurrence de \$2 l'heure les industries qui étaient disposées à embaucher ces jeunes, les former et leur permettre d'acquérir un métier. Qu'est-ce que le gouvernement nous donne maintenant? Nous obtenons cette «énorme» somme de ce gouvernement qui s'inquiétait tant du sort des Canadiens. Qu'accordera-t-il à la petite entreprise? Une subvention de \$1.25 l'heure!

Le programme que nous avons mis sur pied était pratique et il donnait des résultats. Par exemple, nous accordions une subvention de \$1.50 l'heure aux employeurs des grandes agglomérations urbaines de Toronto, Montréal et Vancouver et ce, pendant 26 semaines. Dans les autres régions, la subvention était de \$1.75. Dans les régions comme la Gaspésie et les provinces de l'Atlantique, cette subvention atteignait même \$2 parce qu'il s'agissait là de régions où il fallait vraiment investir pour redonner du travail aux gens. Cela leur donnait au moins

la dignité de pouvoir travailler; ces travailleurs se trouvaient sensibilisés à leur propre valeur et se rendaient compte qu'ils contribuaient à la vie de notre société. Il importe à tout prix de ne jamais oublier cet élément important.

Un peu plus tôt, le député de York-Scarborough a dit que si le taux de chômage est aussi élevé, c'est la faute du gouvernement précédent. Ce soir, le ministre a dit que nous n'avons rien fait lorsque nous étions au pouvoir. Je lui ferai remarquer, ainsi qu'à vous, monsieur l'Orateur, avec tout le respect qui vous est dû, que de février 1977 à février 1978, nous avons créé 280,000 emplois. Pourtant, le ministre passe son temps à dire que nous n'avons rien fait.

De 1974 à 1978, le nombre des Canadiens au travail a augmenté de 825,000. C'est nous qui avons créé le climat qui leur a permis de trouver leur place dans la société. Je dis à la Chambre que le Canada avait le taux le plus fort de création d'emplois de tous les pays occidentaux.

**M. Atkey:** Parlez nous donc un peu du chômage.

**M. Parent:** A mon avis, si nous avons obtenu ces excellents résultats, c'est à cause des programmes que nous avons mis en œuvre. Nous n'avons pas attendu six mois pour présenter des programmes susceptibles d'aider les jeunes Canadiens à trouver du travail et à devenir des éléments productifs de la société.

**Des voix:** Bravo!

**M. Fonse Faour (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe):** Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de participer ce soir au débat sur la motion du député de Blainville-Deux-Montagnes (M. Fox) qui déplore l'inertie du gouvernement en matière de stratégie d'emploi et de création d'emplois. En voici un passage:

... regrette les coupes inhumaines au chapitre du programme Canada au travail qui ont provoqué l'élimination de centaines de collectivités au Canada ...

Je me demande si le député est vraiment sérieux lorsqu'il présente cette motion. Si on la prend au pied de la lettre, il me semble qu'elle constitue une attaque des programmes de son propre parti. Les programmes de création d'emplois actuellement en vigueur découlent de nombreux programmes mis de l'avant par le gouvernement libéral lorsqu'il était au pouvoir. S'il a des plaintes à formuler au sujet des fondements de ces programmes de création d'emplois en particulier, il devrait se pencher sur la doctrine sous-jacente à ces programmes institués par son propre parti.

Pendant des années nous avons attendu du parti libéral qu'il mette au point une stratégie d'emploi qui résoudrait les graves problèmes de chômage dans de nombreuses régions du pays. Nous avons attendu des programmes qui créeraient des emplois à long terme, des emplois permanents, et non pas des emplois éphémères à salaires de misère. Ils ne sont cependant pas venus, en tout cas certainement pas dans mon coin du pays. Dans ma circonscription, tous les emplois qui ont été créés étaient des emplois sans lendemain car peu importe l'expérience que pouvaient acquérir les gens en occupant ces emplois, il n'y avait pas d'autres emplois vers lesquels se diriger après.